

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Shaw—Mercredi prochain—QUESTION—1. Quel est le nombre total des employés fédéraux embauchés en vertu de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies a) en Alberta, b) en Saskatchewan?

2. Combien y a-t-il d'employés à chacune des fermes expérimentales fédérales en Alberta?

3. A l'exception de ceux qui sont employés pour le rétablissement agricole des Prairies et aux fermes expérimentales fédérales, combien compte-t-on d'employés fédéraux en Alberta engagés pour des travaux agricoles?

4. Parmi les employés mentionnés dans chacune des trois questions ci-dessus, combien ont été nommés à leur emploi actuel depuis le 1^{er} janvier 1949?

M. Shaw—Mercredi prochain—QUESTION—1. Quelles dispositions sont en vigueur en vue de l'hospitalisation et du traitement des Indiens dans le district de Rocky Mountain House, en Alberta?

2. Le département des Affaires indiennes, ou toute autre division du gouvernement, ou l'un de leurs fonctionnaires, a-t-il eu des pourparlers avec les autorités médicales et les directeurs de l'hôpital à Rocky Mountain House en vue de l'hospitalisation et du traitement des Indiens dans ce district?

3. Dans le cas de l'affirmative, quel a été le résultat de ces pourparlers?

4. Quelles mesures a-t-on prises en vue d'accorder ces services aux Indiens après le 30 septembre 1949?

M. Shaw—Mercredi prochain—QUESTION—1. Au cours de 1948, combien de personnes, en Alberta, ont été employées ou autorisées par le ministère des Transports, ou par tout autre ministère du gouvernement, ou l'un de leurs fonctionnaires, pour contrôler et (ou) pour vendre à domicile des permis d'appareils récepteurs radiophoniques?

2. Quels sont les noms et adresses de toutes ces personnes?

3. Combien a-t-on versé en traitement, commission, frais et autres déboursés à chaque solliciteur?

M. Argue—Mercredi prochain—QUESTION—1. Pour combien de lits d'hôpitaux a-t-on autorisé des octrois, dans chaque province, en vertu des subventions pour la construction d'hôpitaux?

2. Quels sont les noms et quel est l'emplacement des hôpitaux en faveur desquels on a autorisé des octrois et quel est le nombre de lits dans chaque hôpital?

M. MacInnis—Mercredi prochain—QUESTION—1. Quel est le nombre et quelle est la catégorie des employés dans les centres sanitaires et professionnels suivants: a) Ridgewood, à St-Jean (Nouveau-Brunswick), b) Seneville, à Montréal (Québec), c) Rideau, à Ottawa (Ontario), d) York, à Toronto (Ontario), e) Divadale, à Toronto (Ontario), f) à l'hôpital de convalescents des anciens combattants à Calgary (Alberta), g) au centre George Derby, à Vancouver (Colombie-Britannique)?

2. Quel est le nombre maximum de malades que l'on peut loger dans chacun de ces centres?

3. Quel a été le coût total de l'entretien de ces centres au cours de la dernière année pour laquelle on possède des chiffres?